

La FEMIP au rendez-vous de 2008, l'année de l'Union pour la Méditerranée

En 2008, les relations entre l'Europe et la Méditerranée ont occupé le haut de l'agenda politique européen. L'expertise de terrain de la FEMIP a été largement sollicitée, du Processus de Barcelone, en passant par la Politique européenne de voisinage et jusqu'au sommet de Paris en juillet pour le lancement de l'Union pour la Méditerranée. Les 43 chefs d'États ou de gouvernement réunis ce jour-là ont confié à la FEMIP la mission de financer trois projets d'envergure :

- les autoroutes terrestres et maritimes dans le bassin méditerranéen,
- un ambitieux plan solaire et
- la dépollution de la Méditerranée.

Des missions à la portée de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat, le bras financier de la BEI pour la Méditerranée qui, depuis sa création en 2002, a investi plus de 8,5 milliards d'EUR dans neuf pays partenaires de la rive sud de la Méditerranée : l'Algérie, l'Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Tunisie.

En 2008, la FEMIP a investi 1,3 milliard d'EUR pour soutenir les entreprises privées et les infrastructures en Méditerranée

En 2008, la FEMIP a concrétisé 20 projets, neuf au Maghreb, neuf au Proche-Orient et deux opérations transnationales, pour un total de 1,3 milliard d'EUR en Méditerranée. Elle a maintenu ses deux priorités d'investissement en soutenant à la fois les entreprises privées, moteur d'une croissance durable, et la création d'un environnement propice à l'investissement, par des infrastructures performantes et des systèmes bancaires adaptés. C'est ainsi qu'elle a appuyé :

- un projet emblématique, le port de Tanger-Med : la FEMIP a débloqué 40 millions d'EUR pour soutenir la construction d'un deuxième terminal de conteneurs sur le port de Tanger-Med, infrastructure phare du royaume du Maroc ;
- le tout premier fonds carbone sur le continent africain : la FEMIP a pris une participation de 25 % au capital du Fonds Capital Carbone Maroc, le premier fonds spécialisé, d'une part, dans l'acquisition des crédits carbone générés par des projets d'énergies renouvelables, de gestion des déchets et d'efficacité énergétique au Maroc, dans le cadre du Protocole de Kyoto, et, d'autre part, dans leur revente sur le marché international du carbone aux pays industrialisés pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre. Ce mécanisme permet de générer des revenus supplémentaires pour ce type de projets au Maroc ;
- six fonds de capital-investissement dans toute la région : poursuivant son action de pionnière de l'industrie du capital-risque en Méditerranée, la FEMIP a pris des participations dans six fonds de capital-investissement ou de microfinance en Méditerranée, pour un total de 55,5 millions d'EUR. Ces fonds proviennent du budget communautaire et sont gérés par la FEMIP ;
- les infrastructures routières en Jordanie, au Maroc et en Tunisie : la FEMIP a prêté 37 millions d'EUR pour élargir le boulevard périphérique d'Amman en Jordanie, 110 millions d'EUR pour améliorer les routes et la circulation aux abords des grandes villes en Tunisie et 60 millions d'EUR pour construire des routes en zone rurale au Maroc ;
- les infrastructures énergétiques en Égypte, au Maroc, en Syrie et en Tunisie : la FEMIP a également soutenu l'extension de la centrale électrique ultramoderne de Deir Ali, en Syrie, à hauteur de 275 millions d'EUR, et l'expansion du réseau de distribution de gaz en Égypte grâce à un prêt de 250 millions d'EUR ; elle a accordé un prêt de 170 millions d'EUR pour consolider le réseau

électrique et répondre à la forte croissance de la demande énergétique au Maroc et deux prêts d'un total de 146 millions d'EUR en Tunisie pour renforcer la centrale de Ghannouch et développer le réseau de distribution de gaz naturel ;

- deux projets de recherche pharmaceutique en Israël : la FEMIP a accordé deux prêts d'un total de 33 millions d'EUR en faveur de la recherche pharmaceutique en Israël ;
- les petites entreprises au Liban : des lignes de crédit s'élevant à 52 millions d'EUR ont été accordées au Liban pour soutenir les investissements des petites et moyennes entreprises dans le pays ;
- les investissements propres du Groupe chimique tunisien : enfin, un prêt de 74 millions d'EUR a été accordé au Groupe chimique tunisien, à l'appui de son programme d'investissement visant à mitiger l'impact de l'exploitation de phosphate sur l'environnement.

La FEMIP, plateforme de l'Euro-Méditerranée

Si la FEMIP est aujourd'hui le premier partenaire financier de la Méditerranée, elle est également un espace de rencontres et de dialogue entre le Nord et le Sud. Elle déploie toutes ses compétences pour appréhender toujours plus en profondeur les enjeux de l'Euro-Méditerranée et associer d'autres partenaires à sa réflexion continue.

Institutionnellement tout d'abord, la FEMIP associe étroitement les neuf pays partenaires méditerranéens à ses choix stratégiques. Elle convie chaque année les ministres des finances des États européens et méditerranéens concernés par son activité pour débattre ensemble des grandes orientations de l'année suivante. La réunion ministérielle FEMIP de 2008 a eu lieu le 7 octobre à Luxembourg. Un comité consultatif a également été créé en 2007, qui réunit désormais deux à quatre fois par an des représentants de haut niveau des deux rives de la Méditerranée.

Par ailleurs, la FEMIP réalise des études de terrain et en diffuse les conclusions afin de lancer des pistes de réflexion et d'action. En 2008, cinq thèmes centraux ont été abordés :

- une étude sur le développement du tourisme durable en Méditerranée a été débattue à Berlin, dans le cadre de la semaine mondiale du tourisme, lors d'une conférence FEMIP réunissant représentants de l'industrie du tourisme, décideurs politiques et membres de la société civile.
- la FEMIP a ensuite présenté une étude en mai, lors d'une conférence FEMIP organisée à Tunis, sur l'impact économique et social de la microfinance en Méditerranée ;
- elle a collaboré avec le Plan Bleu, l'observatoire de l'environnement et du développement durable en Méditerranée des Nations unies, à une étude sur le changement climatique en Méditerranée, présentée à Paris en juin 2008. La FEMIP et la Commission européenne ont également identifié 44 projets bancables de dépollution de la Méditerranée pour un total de 2,1 milliards d'EUR, qu'elles ont présentés en avril à Bruxelles ;
- en novembre 2008, la FEMIP a réuni dans ses locaux de Luxembourg des représentants du monde universitaire, du secteur privé et d'organismes multilatéraux ainsi que des responsables des administrations publiques des deux rives de la Méditerranée pour un séminaire sur le thème des défis du capital humain en Méditerranée ;
- enfin, en marge de la biennale de l'architecture à Venise fin 2008, la FEMIP a lancé l'initiative « Médinas 2030 », une vaste réflexion sur la renaissance des centres historiques des villes du sud de la Méditerranée, qui doit aboutir à un programme d'investissement en ce sens. Cette initiative donnera lieu à un suivi annuel.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org.

Contacts pour la presse :

Bureau de presse, presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 21000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 61000.

Questions générales :

Infodesk de la BEI, info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000